

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5254**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance spécialité Gestion de la clientèle des particuliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris Descartes - Paris 5 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Paris V, Président de l'université de Paris V, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est responsable, dans une agence bancaire, du développement commercial de la banque auprès d'un portefeuille de clients particuliers et de prospects moyen et bonne gamme. Il est chargé de faire fructifier ce portefeuille et il propose à ses clients des services adaptés. Il a une compétence commerciale en ce qu'il a des objectifs de vente à atteindre. Au quotidien, le conseiller contacte ses clients et prospects par téléphone et les reçoit en rendez-vous en agence.

Il maîtrise les techniques du droit bancaire et de gestion bancaire.

Il a des capacités commerciales afin de pouvoir commercialiser des services bancaires destinés aux particuliers.

Il maîtrise les outils indispensables à un emploi au sein d'un établissement bancaire (informatique, anglais, mathématiques financières).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans une banque ou un établissement de crédit.

Il peut prétendre à l'emploi de conseiller gestionnaire de clientèle particuliers.

Au bout de quelques années d'expérience, il pourra évoluer vers un poste de conseiller d'une clientèle plus haut de gamme, de conseiller de clientèle professionnelle et à terme de directeur d'agence.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1203 : Relation clients banque/finance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Environnement bancaire (droit bancaire, gestion bancaire, économie, marchés financiers, fiscalité)

UE 2 : Pratique de l'activité bancaire (produits bancaires, gestion des risques, approche patrimoniale)

UE 3 : Outils bancaires (anglais, informatique, mathématiques, communication professionnelle et mercatique bancaire)

UE 4 : Projet tutoré

UE 5 : Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/UN	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11/07/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.droit.univ-paris5.fr>

<http://www.cfa-banques.com>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :